



30/11/21

COMMUNIQUE DE PRESSE

Création de la Maison de l'Energie, à Gignac

Cemater, le cluster des énergies renouvelables (ENR) en Occitanie, Demain la Terre !, association d'éducation à l'Environnement et la ville de Gignac, en cœur d'Hérault, s'unissent pour créer ensemble la Maison de l'Energie, à Gignac (34).

De quoi s'agit-il ?

Un pôle de sensibilisation et d'éducation aux énergies renouvelables, à leur rôle direct dans les atteintes des objectifs de la transition énergétique et à leurs enjeux pour les territoires.

Ce projet repose sur un partenariat public-privé. Il est une co-construction entre 3 acteurs occitans engagés, chacun à leurs niveaux, dans la transition énergétique et la lutte contre le dérèglement climatique.

Il vise un rayonnement régional tout en s'inscrivant dans un territoire, le Pays Cœur d'Hérault, engagé dans un *Plan Climat Air Energie Territorial* volontaire à ambition « territoire à énergie positive à horizon 2050. »

Les objectifs ?

- Favoriser, par la sensibilisation, une meilleure compréhension et une approche objective des enjeux complexes relatifs aux EnR et à leur développement dans les territoires,
- Susciter l'intérêt des citoyens (jeunes, adultes, acteurs économiques, élus...) afin qu'ils s'approprient la transition énergétique et en deviennent acteurs.

Concrètement, il s'agit de créer un lieu dédié à la découverte des énergies renouvelables sous de multiples angles tels que :

- Les différentes EnR (Énergies renouvelables) et leurs métiers,
- Les enjeux,
- Les politiques énergétiques,
- La sobriété énergétique,
- La réglementation ...

Outre l'accueil des visiteurs in situ, la création de supports pédagogiques et muséographiques créés, seront déployées des interventions en milieux scolaires, associatifs, culturels ou encore sur la voie publique.

Création de la Maison de l'Energie dans un lieu emblématique à Gignac

La Maison de l'Energie sera située à La Meuse, à Gignac, emplacement du barrage hydroélectrique sur l'Hérault qui est géré par la régie municipale Gignac Energie.

La Meuse est un lieu historiquement dédié à l'énergie puisque, dès 1850, la commune s'engage dans la réalisation d'un premier barrage sur l'Hérault. Son nom de Meuse doit son origine à l'appellation locale des roues à aubes. Lieu convivial, La Meuse attire, l'été, de nombreux baigneurs, touristes et locaux. Dans les années 1990, un musée de l'hydraulique est créé dans l'ancienne usine hydroélectrique.



Ces dernières années, divers aménagements ont été réalisés pour valoriser le site. Demain la Terre ! y assure des animations sur l'hydroélectricité auprès de différents publics, en complément de visites d'autres sites ENR aux alentours.

.... Via un partenariat public-privé

Gignac Energie, lauréate de l'appel à projet régional « Collectivité pilote pour le développement de projets d'énergie renouvelable territoriaux » et Demain la Terre ! se sont engagées pour faire de la Meuse un espace éducatif et touristique axé sur les énergies renouvelables et leur intégration dans les territoires.

La rencontre avec Cemater lors d'Energia 2018, porteuse d'un projet de « vitrine pédagogique des énergies renouvelables », a ouvert la voie à un projet de partenariat. C'est ainsi qu'est née la volonté de créer, ensemble, un lieu de référence pour accueillir tous types de visiteurs en favorisant le déploiement d'animations pour contribuer à une véritable culture des énergies renouvelables dans les territoires.

Vers une mise en œuvre placée sous le signe de la coopération

Pour assurer le portage du projet et son mode de gouvernance, une association loi 1901 sera créée. Elle rassemble la commune de Gignac, d'une part, puis Cemater, Demain la Terre ! et, enfin, la communauté de communes Vallée de l'Hérault. Différentes études portant sur les volets architectural, paysager et muséographique sont prévues en 2022.

Le mot des partenaires :

La Ville de Gignac, M. Soto, Maire de Gignac et président de la communauté de communes Vallée de l'Hérault :

« Gignac est engagé de longue date dans la production d'énergie renouvelable. C'est un atout et une force pour l'avenir dans une stratégie de transition énergétique reposant sur sa Régie communale et s'intégrant dans la perspective beaucoup plus large du « territoire à Energie positive 2050 » du pays Cœur d'Hérault. C'est tout naturellement que Gignac est devenue la commune d'accueil du projet de CEMATER d'une vitrine des énergies renouvelable grâce à Demain la Terre, association avec laquelle nous collaborons depuis longtemps et très naturellement. »

Demain la Terre !, Thibaud Chauvin-Buthaud, président : « Ce partenariat reflète totalement l'esprit de ce que nous souhaitons illustrer avec ce projet : le développement des énergies renouvelables dans l'intérêt des territoires et de la transition énergétique doit reposer sur une synergie entre les acteurs concernés. »

Cemater, Stéphane Bozzarelli, président : « Cemater accompagne la transition énergétique à travers, notamment, la promotion de la construction durable et des énergies renouvelables. A un moment où le discours politique peut devenir clivant autour des sujets d'énergies renouvelables, quoi de mieux que d'accompagner la formation, l'éducation et la pédagogie autour des ENR, portés par cette maison de l'énergie, pour que chacun puisse se faire sa propre opinion. Notre implication dans cette maison de l'énergie, aux côtés de Demain la terre et de la ville de Gignac est donc en droite ligne de cet objectif. »

Contact presse : Florence Cailloux
Courriel : contact@florencecailloux.com
Tél. : 06 20 69 21 42



A propos de Cemater :

Expert nommé et soutenu par la Région, Cemater pilote la structuration des filières EnR et Construction Durable en Occitanie et accompagne la démarche REPOS. Il s'agit d'une association Loi 1901 qui fédère 70 entreprises de ces secteurs en région Occitanie. Le pilotage de cette organisation, créée par et pour les entreprises, est assuré par un Conseil d'administration exclusivement composé de professionnels. Les actions ciblées visent à répondre au mieux à leurs problématiques de développement et sont conduites de façon plus opérationnelle par des comités de pilotage et groupes de travail internes, régulièrement créés et responsabilisés.

Pour aller plus loin, rendez-vous sur : <https://cemater.com>